

République française
SAINT CERNIN
Département du Cantal

Séance du mardi 17 mars 2015

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 10/03/2015

Présents : 13

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Stephanic GAILLARD

L'an deux mille quinze et le dix sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Présents : Andre DUJOLS, Isabelle GARRELON, Jean LOUISFERT, Jeannine DUFFAYET, Bruno FILIOL, Danielle LACOMBE, Eric BOUSQUET, Thierry RIEU, Pierre DUPONT, Sylvie LACOMBE, Stephanie GAILLARD, Michel LEHOURS, Francoise MARRONCLE

Représentés: Nadine ROQUESSALANE, Marie Lyse DUNION

Absents:

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - Commune - 2015_019

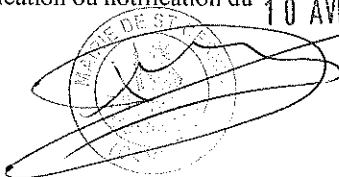
Annule et remplace la délibération n°2015-10

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 434 382.63**

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	114 128.65
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	167 458.71
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	320 253.98
Résultat cumulé au 31/12/2014	434 382.63
A.EXCEDENT AU 31/12/2014	434 382.63
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	120 682.04
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	313 700.59
B.DEFICIT AU 31/12/2014	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 03 AVR. 2015
et publication ou notification du 10 AVR. 2015



Le Maire,
A. DUJOLS

